



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2010-2011

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
MOT DU DIRECTEUR	2
RÉALISATION DES PRIORITÉS 2010-2011	4
RÉALISATION DES ACTIVITÉS DU PLAN D'ACTION 2010-2011	5
Secteur d'activité : Information et sensibilisation.....	5
Secteur d'activité : Prise en charge de la clientèle programme	6
Secteur d'activité : Prise en charge de la clientèle hors programme	8
Secteur d'activité : Information générale	9
Secteur d'activité : Générale administrative	10
FICHES D'INFORMATION	
Fiche 1 - Activités reliées au programme	12
Fiche 1.1 - Activités reliées au programme	
Sous-thème : Mesures extrajudiciaires	13
Fiche 1.2 - Activités reliées au programme	
Sous-thème : Sanctions extrajudiciaires.....	14
Fiche 1.3 - Activités reliées au programme	
Sous-thème : Sanctions judiciaires	15
Fiche 2 - Services directs pour la communauté (hors programme)	16
Fiche 3 - Activités de sensibilisation.....	17
Fiche 4 - Activités de formation dispensées	18
Fiche 5 - Activités de formation reçues	19
Fiche 6 - Activités d'information.....	20
Fiche 7 - Ressources humaines.....	21
Fiche 8 - Activités du conseil d'administration	22
Fiche 9 - Activités du ROJAQ.....	23
Fiche 10 - Activités d'implication et de représentation	24
Fiche 11 - Ressources financières.....	25
CONCLUSION.....	26
ANNEXES	
Annexe A - Mission	
Annexe B - Description des mesures et sanctions dispensées par notre organisme	
Annexe C - Conseil d'administration et personnel en 2010-2011	
Annexe D - États financiers vérifiés au 31 mars 2011	

INTRODUCTION

Le moment de rendre des comptes sur l'année 2010-2011 est venu. La production du rapport annuel met un terme à douze longs (ou plutôt courts) mois d'activités d'une année avec son lot de réussites et d'embûches. Ces activités respectent le cadre de la mission de l'organisme (voir annexe A).

La manière de livrer l'information variera passablement si on compare aux années antérieures. Ceux qui connaissent bien l'organisme savent qu'il est friand de projets pilotes. Le rapport annuel d'activité 2010-2011 est en quelque sorte un projet pilote. On expérimentera une forme différente qui laissera moins de place au détail, à la nuance et la formulation pour livrer une information plus succincte allant rapidement à l'essentiel. À part quelques sections plus traditionnelles, le rapport comportera des fiches d'information. Il sera encore complété par un rapport statistique sur la clientèle déposé ultérieurement.

Il est néanmoins important que le document relate en gros l'essentiel des activités d'une année, encore une fois, pleine de rebondissements. Même si la 25^e année d'existence de l'organisme amène une certaine sagesse et un conservatisme modéré, beaucoup de facteurs extérieurs forcent à réagir et à apporter continuellement des ajustements.

Il faudra poursuivre notre croisade, puisque cela en est une, pour amener la population en matière de justice à « Voir autrement et Agir différemment ».

MOT DU DIRECTEUR

Encore une fois et ce n'est pas la première, CoNVERjaNCE Manicouagan se retrouve à la croisée des chemins et devra réorienter, axer de nouveau afin d'atteindre les difficiles cibles qu'il vise. L'année 2010-2011 est de ce type qui force à revoir les choses parce que le contexte qui nous entoure varie.

La première variation constatée se situe au niveau de la clientèle. Ce facteur, par le passé, n'a pas été permanent, mais nous devons être attentifs aux variations. La clientèle sociojudiciaire a chuté considérablement. La clientèle des institutions scolaires pour la sensibilisation, quant à elle, est disparue parce que l'organisme a décidé de retirer son offre de service. Les références du secteur hors programme se sont maintenues tout comme les demandes de formation ou de sensibilisation de la communauté. La seule hausse réelle de clientèle se situe au niveau des demandes de consultation de victimes par le procureur aux poursuites criminelles et pénales (PPCP). Le ralentissement au niveau de la clientèle a permis notamment d'exécuter plusieurs mises à jour (inventaire de ressources, liste de victimes rejointes, etc.). Dans un contexte de baisse de clientèle, il est ardu de prendre des orientations rapides et la patience est de rigueur.

Malgré ces fluctuations, des choses importantes se sont produites en commençant par la mise en place d'un projet pilote permettant à des jeunes contrevenants résidents du Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord (CPRCN) (Pavillon Richelieu), et ne pouvant quitter le périmètre sécuritaire, de réaliser leurs travaux bénévoles à l'interne. Le projet est en partenariat avec le Dépannage de l'Anse et le CPRCN.

Un autre projet pilote qui suscite de l'espoir pour notre organisation est l'établissement d'un partenariat avec un organisme à but lucratif pour permettre à certains jeunes d'y réaliser des travaux bénévoles. La difficulté de recruter un partenaire a été contournée et il nous faudra évaluer la tentative dans quelques mois, tout au plus un an.

Dans le même thème, l'organisme a participé à un comité qui visait à trouver des alternatives aux travaux bénévoles pour des clientèles dont ce n'est pas la meilleure avenue en guise de sanction. Cette démarche s'est orchestrée à la suite de la production et de l'expédition aux partenaires sociojudiciaires, par notre organisme, d'un document intitulé : « Plaidoyer en faveur du recentrage de la sanction de travaux bénévoles ».

Un volet qui lui est en plein essor est le programme Vivre Sans Violence. D'abord offert moins largement à la population, il est maintenant plus promu, bien que le bouche à oreille a aussi fait son œuvre. Depuis maintenant deux ans, le programme est dispensé à des clients du centre de détention de Baie-Comeau (contrat de services) à raison de quatre groupes par an. L'organisme reçoit également des demandes de différents milieux pour cette petite perle de formation, facile, accessible, courte et profitable rapidement. Les institutions scolaires et autres ainsi que les organismes communautaires se manifestent de plus en plus. Vivre Sans Violence semble voué à un bel avenir.

En revanche, la volonté d'aider la communauté à résoudre ses différends sociaux, judiciaires ou autres par d'autres voies que la confrontation, la plainte ou le recours civile que ce soit par la médiation ou un autre mécanisme, stagne. Les différents projets de médiation que ce soit auprès des maisons de

jeunes, des écoles secondaires, du CPRCN (Pavillon Richelieu) ne prennent pas leur envol malgré certaines relances. Il faudra revoir l'approche qui visiblement ne porte pas les fruits escomptés. Nous devons d'abord découvrir dans chaque milieu non seulement la raison officielle qui empêche l'utilisation, mais les réels irritants, ce qui pourra conduire à de solutions fiables.

Pour traverser les défis qui attendent notre organisation, les ressources humaines seront encore le facteur déterminant. À ce chapitre, tout comme pour l'année qui vient de prendre fin, l'organisme compte sur une équipe solide dont l'expérience rend jaloux bien des organisations. C'est notre plus sûr outil de réussite. Son guide, le conseil d'administration a encore mis les bouchées doubles cette année puisque des nouveaux membres ont été recrutés seulement récemment. Ils ont maintenu leur implication en attendant du renfort et les nouveaux pourront compter sur leur expérience.

Il faut maintenant se servir des constats faits en 2010-2011 comme tremplin pour les douze mois qui suivent et construire l'avenir à partir du passé.

Claude St-Pierre
Directeur

RÉALISATION DES PRIORITÉS 2010-2011

Les priorités établies au début de l'année 2010-2011 étaient au nombre de quatre. Chaque priorité sera traitée dans les prochaines lignes.

1. Produire un manuel complet de l'intervenant réunissant tous les outils d'intervention et les politiques pour la clientèle programme.

Le travail de production est démarré, mais il y a encore beaucoup à faire pour posséder le document. Il aurait été plus sage de prévoir le démarrage plutôt que la finalité.

2. Poursuivre les travaux en vue d'améliorer l'efficacité du placement des jeunes en travaux bénévoles.

Cette priorité a été respectée par la continuité des activités du comité régional sur les travaux bénévoles (Centre jeunesse et organismes de justice alternative). Un document qui reçoit l'assentiment du Centre jeunesse et des deux OJA nord-côtiers est fin prêt, et sera présenté aux instances concernées. Les démarches dans le but de recruter des entreprises privées de soir et de fin de semaine se sont aussi poursuivies. Une expérience pilote en ce sens est imminente. Un plan triennal de soutien aux superviseurs des jeunes en travaux bénévoles est en place et des actions sont déjà amorcées. Le projet pilote de travaux bénévoles à l'intérieur de l'aire sécuritaire du CPRCN (Pavillon Richelieu) est démarré et a accueilli ses premiers jeunes à l'automne 2010. Il faut hélas admettre que la baisse de clientèle n'a pas favorisé le placement de jeunes en travaux bénévoles. En revanche et exceptionnellement, il n'a pas été tellement difficile de placer les jeunes.

3. Améliorer le programme de consultation des victimes pour le PPCP et tenter de l'élargir.

L'amélioration a été tangible en nombre, puisque 38 victimes ont été consultées pour 44 dossiers de contrevenants. Les demandes de consultation sont plus diversifiées en termes de type de victimes. Si un facteur n'a pas aidé à augmenter le nombre de médiations, c'est bien les délais engendrés par la cour. C'est hors de notre contrôle et de celui des procureurs, mais quelques victimes qui avaient acceptées la médiation se sont désistées, soit parce que le délai était trop long ou qu'il y avait eu récidive. Il y a encore aujourd'hui quelques causes qui n'ont pas procédé et dont les victimes attendent la médiation. En fait, sans ces éléments, il y aurait eu cinq ou six médiations de plus.

4. Compter sur le conseil d'administration complet et tenir un nombre de rencontres suffisant pendant l'année financière.

Des démarches de recrutement ont surtout été faites en fin d'année. L'organisme a un espoir raisonnable de compter sur un conseil d'administration complet lors de son assemblée générale annuelle.

RÉALISATION DES ACTIVITÉS DU PLAN D'ACTION 2010-2011

À l'intérieur de cinq secteurs d'activité différents sont regroupées 41 actions prévues en début d'année. Chaque action est inscrite avec les résultats atteints.

SECTEUR D'ACTIVITÉ : INFORMATION ET SENSIBILISATION

1. **Avoir une formation (mise à niveau) sur le programme Vivre Sans Violence, par la mise en commun d'expertise.**

La formation qui se voulait une mise à niveau a eu lieu et a réuni les dispensateurs du programme Vivre Sans Violence des organismes de justice alternative du Lac-Saint-Jean, du Saguenay et de la Côte-Nord. Ce fut bénéfique au point de répéter ultérieurement.

2. **Dispenser à quatre groupes de Services Correctionnels Québec le programme Vivre Sans Violence.**

Comme le voulait le contrat conclu avec Services Correctionnels Québec, quatre sessions de trois ateliers ont permis à 35 détenus adultes de bénéficier du programme Vivre Sans Violence.

3. **Offrir la formation du programme Vivre Sans Violence à un groupe restreint d'institutions.**

L'offre de service aux institutions concernant le programme Vivre Sans Violence a été faite comme prévu, mais en fin d'année financière, ce qui ne permet pas d'évaluer les retombées, même si déjà quelques groupes se sont manifestés.

4. **Faire un bilan après deux années d'utilisation de l'offre de service de la Commission scolaire de l'Estuaire et déterminer les suites.**

Le bilan de l'offre de service aux écoles de la Commission scolaire de l'Estuaire après deux années a été fait. Il était pour ainsi dire catastrophique en termes d'utilisation. Contraint de garder une main-d'œuvre en otage avec des demandes qui ne viennent pas, l'organisme a dû faire un choix déchirant en retirant l'offre de service en 2010-2011. On dirait même que personne ne s'est aperçu de cela en milieu scolaire, ce qui est assez renversant après plus de 20 ans de sensibilisation dans les écoles sous plusieurs formes.

5. **Souligner la Semaine de prévention de la criminalité.**

La Semaine de la prévention de la criminalité a été encore soulignée par la production d'un message sur la page Facebook de CoNVERjaNCE. Il portait sur la cyberintimidation.

SECTEUR D'ACTIVITÉ : PRISE EN CHARGE DE LA CLIENTÈLE PROGRAMME

- 1. Poursuivre le projet pilote d'atelier de travail dans l'unité fermée au CPRCN (Pavillon Richelieu) et produire un bilan de l'expérience, dès que le volume d'emploi sera suffisant.**

Le projet pilote s'est poursuivi et a enfin démarré. Un local est prêté et des jeunes ont commencé à travailler à compter de novembre. L'initiative est encore fragile pour toutes sortes de raisons, mais nous espérons que les ajustements apportés par tous les partenaires auront un impact positif pour la suite des choses.

- 2. Mettre en application les alternatives retenues par le comité de travaux bénévoles.**

Il n'a pas été possible de mettre en application les alternatives proposées par le comité parce que la rédaction du document a pris plus de temps que prévu et qu'ensuite, les consultations ont nécessité aussi plus de temps. Bientôt le document de travail produit par le comité et validé sera présenté aux instances concernées.

- 3. Présenter et mettre sur pied un projet pilote permettant de recourir aux entreprises à but lucratif pour le placement des jeunes en travaux bénévoles.**

L'organisme a changé sa manière de faire. Au lieu de monter un projet avec plusieurs partenaires, ce qui semblait plus ardu que prévu, il a décidé de recruter un partenaire, de tenter une expérience pilote et ensuite, s'il y a lieu, de se lancer dans une démarche plus large. D'abord, il faut un partenaire et il a été trouvé. Vraisemblablement, l'expérience aura lieu.

- 4. Concevoir et débiter l'articulation du soutien aux organisations et aux superviseurs qui accueillent des jeunes en travaux bénévoles.**

Le rythme a été plus lent que prévu pour différentes raisons, mais les activités de soutien aux superviseurs sont en place et se dérouleront sur quelques années.

- 5. Finaliser l'inventaire et la mise à jour du bottin des ressources d'accueil et répartir en deux catégories.**

L'inventaire et la mise à jour du bottin des ressources d'accueil ont été faits et un groupe plus restreint de collaborateurs fréquemment sollicités fut isolé.

- 6. Revoir avec le Carrefour jeunesse emploi le partenariat pour le DHS Recherche d'emploi.**

Cette action n'a pas été articulée pour la simple raison que les deux OJA nord-côtiers n'ont pas encore établi une position commune. Avant de revoir le partenariat, il faut décider s'il est maintenu et le cas échéant, quelle forme est souhaitée.

7. Faire en partenariat avec le Centre jeunesse une recherche statistique sur l'utilisation de l'avertissement pour les jeunes bénéficiant du renvoi.

Ce fut un peu plus difficile que prévu, mais l'étude est en cours actuellement. Elle ne sera pas uniquement centrée sur le renvoi et les antécédents, mais sur toute la trajectoire poursuivie par les clients ayant bénéficié du renvoi sur une période de cinq ans.

8. Participer au plan d'action de la Table sociojudiciaire.

Notre organisme a fait ses devoirs à l'intérieur du plan d'action de la Table sociojudiciaire à quatre niveaux. Il a produit et distribué une brochure d'information sur le renvoi destinée aux patrouilleurs des corps policiers de son secteur. Il a contribué avec son homologue sept-ilien et le Centre jeunesse à démarrer l'étude sur la trajectoire des jeunes ayant eu un renvoi. Il a aussi participé activement aux travaux du comité régional chargé de dégager des alternatives à la peine de travaux bénévoles pour les clientèles dont ce n'est pas une sanction appropriée. Finalement, CoNVERjaNCE a orchestré une tournée des corps policiers à la demande de la Sûreté du Québec pour rediscuter du renvoi, des balises, de la manière de référer et de statistiques sur l'utilisation.

9. Poursuivre la promotion de la médiation pénale.

La promotion de la médiation pénale se faisant au quotidien dans notre organisme, le moyen le plus visible a été la production d'un communiqué qui traitait de certains constats après maintenant une quinzaine d'années d'expérimentation. Ledit communiqué n'a pas retenu l'attention des médias malheureusement puisqu'à notre connaissance, il n'a pas été traité.

10. Tenter d'établir avec le PPCP des règles d'utilisation du mécanisme de consultation de victimes pour favoriser l'intérêt et élargir la clientèle.

Sans que des règles soient mises en place, des discussions régulières ont eu lieu afin que l'organisme puisse faire un suivi adéquat aux victimes et que les contrevenants et victimes des situations en centre de réadaptation ne fassent pas systématiquement l'objet de demandes de consultation. Les demandes concernent maintenant des crimes contre le bien alors que c'était peu fréquent avant. De notre côté, nous avons tenté de faire des rappels réguliers au PPCP pour les dossiers dont les victimes acceptent la médiation ou lorsqu'elles ont des attentes en termes de réparation.

11. Rencontrer le nouveau juge de la Chambre de la jeunesse pour expliquer la procédure concernant la médiation en peine et promouvoir les avantages.

La rencontre avec le juge n'aurait pas été possible sans son accord évidemment. Elle a permis d'échanger sur les services de CoNVERjaNCE au tribunal (guide de sanctions). Il a été possible aussi, et c'était plus l'objet de la rencontre, d'expliquer le fonctionnement du service d'information et de consultation de victimes sur demande du PPCP. La médiation était au cœur des discussions.

12. Organiser des rencontres d'échange sur les façons de faire des deux OJA nord-côtiers en matière de médiation et de travaux bénévoles.

L'intention était présente et louable, mais l'action n'a pas été réalisée. D'abord prévue en décembre (remise pour conflit d'horaire de formation des deux OJA), elle a ensuite dû être de nouveau reportée pour des raisons similaires. Finalement, la directrice de notre homologue régional annonçait son départ en fin d'année. Nous avons d'un commun accord décidé d'attendre un peu avant de planifier une rencontre.

13. Évaluer la nouvelle approche en médiation pénale et déterminer les orientations, s'il y a lieu.

À partir d'une formation sur les différentes formes d'échange en médiation, notre équipe s'est penchée sur ses intentions à court terme. Notre position a été facilitée par la demande de notre regroupement qui recommandait la prudence et proposait aux OJA de se faire accompagner dans les cas où de nouvelles formes d'échange seraient envisagées et à l'essai.

SECTEUR D'ACTIVITÉ : PRISE EN CHARGE DE LA CLIENTÈLE HORS PROGRAMME

1. Relancer les milieux déjà partenaires pour stimuler l'utilisation de la médiation en amont du système de justice.

La relance fut plutôt timide. Les milieux pour lesquels notre organisme maintient le service depuis longtemps ont déjà par le passé eu des relances qui n'ont pas toujours été fructueuses. Nous avons donc envisagé des moyens, mais sans trouver réellement une nouvelle manière qui suscite de l'espoir. Un sondage a été produit et distribué aux maisons de jeunes concernant le service SMAC-MJ et vise à susciter un nouvel intérêt. Une brochure sera sous peu remise aux éducateurs et agents d'intervention du centre de réadaptation (si autorisée) pour démystifier l'utilisation de la médiation au lieu de la plainte dans certains contextes (programme existant depuis plusieurs années). Un pense-bête a été produit et sera distribué aux partenaires afin de susciter le réflexe.

2. Rencontrer les directions d'écoles secondaires impliquées dans Voie Secondaire pour discuter des améliorations à apporter pour favoriser une utilisation moins tardive et plus adéquate du service.

Au lieu de rencontrer les directions d'écoles secondaires concernées, c'est la directrice adjointe aux services éducatifs à la Commission scolaire de l'Estuaire à qui nous nous sommes adressés. Elle a convenu d'interroger les milieux ciblés afin de trouver les motifs derrière la faible utilisation du service pour être ensuite en mesure de trouver ensemble des solutions (s'il y a lieu). Nous sommes en mode attente.

3. Approcher le Cégep de Baie-Comeau pour offrir un service de médiation.

Le Cégep de Baie-Comeau a été approché concernant un besoin manifesté. La démarche n'a pas été fructueuse puisque sur un plan, on recherchait des médiateurs avec une expertise en droit et en règlement de conflit impliquant des cadres (donc formés sur les conventions établies). Cependant, le service pourrait intéresser pour des conflits entre les étudiants. Une rencontre est prévue à cet effet.

4. Poursuivre le projet pilote avec les écoles Trudel et St-Cœur-de-Marie.

Le projet pilote amorcé une année auparavant a poursuivi son cours avec une modification importante cependant. Une des deux écoles impliquées s'est retirée alors que l'autre a maintenu sa participation. Les motifs du retrait n'ont pas de lien avec notre organisme, mais ont plutôt trait à l'organisation interne. Pour l'école demeurée partenaire, le plan a poursuivi son cours. Nous serons bientôt à l'heure du bilan après deux ans.

SECTEUR D'ACTIVITÉ : INFORMATION GÉNÉRALE

1. Produire au moins deux Interoja.com.

Cette action a été respectée. Une édition a concerné la baisse de clientèle référée par les instances sociojudiciaires. L'autre parution traitait du projet INVIPOST dix ans après son implantation.

2. Produire au moins un Infosuperviseur.

L'Infosuperviseur, comme prévu, a été produit et acheminé un peu après la fin de l'année 2010-2011. Cependant, cela demeure une activité de cette année financière.

3. Produire des communiqués sur les sujets pertinents.

Quelques communiqués ont été produits pendant l'année sur différents sujets. On y a traité du projet pilote de travaux bénévoles dans l'aire sécuritaire au CPRCN (Pavillon Richelieu) et également des constats en médiation pénale après plus de 200 médiations.

4. Poursuivre le plan de communication dans les médias communautaires.

Le plan de communication instauré il y a déjà quelques années a maintenu le cap cherchant à informer, à promouvoir ou à démystifier à l'intérieur des médias de type communautaires.

5. Produire la dernière action du plan triennal sur les perceptions et planifier la suite.

Cette action sera néanmoins réalisée malgré de nombreuses modifications. L'action ciblée il y a trois ans pour 2010-2011 a connu des difficultés dans sa réalisation. Elle a entraîné d'abord un changement de moyen et, ensuite, un changement de public cible. Finalement, l'action consistera à produire et distribuer une affiche dans différents organismes.

SECTEUR D'ACTIVITÉ : GÉNÉRALE ADMINISTRATIVE

1. Souligner le 25^e anniversaire de l'organisme.

Cette action n'a pas été réalisée. Si l'organisme avait orchestré des choses il y a cinq ans, en 2010-2011, ce fut différent malheureusement.

2. Produire un manuel d'intervenant complet et reformer certaines pratiques.

Les fastidieux travaux de construction d'un manuel de l'intervenant sont démarrés, mais leur avancement n'a pas connu la progression souhaitée entre autres parce que ce travail devait être effectué à temps perdu. Hélas, du temps perdu, il n'y en a pas eu. Il faudra probablement prioriser ce dossier afin que son aboutissement voit le jour. La prochaine année sera déterminante.

3. Articuler les actions qui concernent notre organisme dans le cadre de la planification stratégique.

La production du bilan de réalisation des actions en soutien à la planification stratégique du Regroupement des organismes de justice alternative (ROJAQ) permet de constater que la plupart des travaux prévus se sont matérialisés.

4. Recruter de nouveaux membres de conseil d'administration et tenir au moins quatre assemblées régulières pendant l'année.

Les difficultés à compter sur un conseil d'administration complet ne s'étant pas estompées, une liste de candidats potentiels fut dressée et des personnes ont été sollicitées. Au moment d'écrire ces lignes, deux des trois postes disponibles sont comblés.

5. Terminer la réforme du répertoire de récidivistes pour outiller le PPCP dans ses recommandations.

La réforme du répertoire de récidivistes a été terminée comme prévu. Il s'agissait d'un imposant travail sur lequel peut maintenant compter l'organisme et ses collaborateurs. Le répertoire est passé de « cardex » et fiches à cartable et feuilles amovibles, ce qui est plus pratique.

6. Mettre à jour la liste de consultations de victimes depuis les débuts de l'exercice.

La mise à jour de la liste de victimes interpellées depuis l'année 1997 devait être faite depuis longtemps. Les travaux ont permis de compter maintenant sur une liste complète et de mettre en place le mécanisme pour que cette tâche se poursuive à tous les ans. Il est pertinent pour un OJA de se rappeler des personnes interpellées en tant que victime.

7. Refaire le classement de documents et dossiers.

Les rénovations de l'an passé nous avaient presque forcés à revoir le classement de dossiers. Avant de classer, il faut nécessairement enlever ce qui n'est plus pertinent. Il est maintenant beaucoup plus facile de s'y retrouver pour tout le personnel.

8. Réévaluer le poste d'agente d'intervention et de développement en vue d'un maintien d'intervention et d'expertise en juillet.

Encore une fois, le poste d'agente d'intervention et de développement devait être revu pas dans la forme ou les tâches, mais plutôt du côté de la période de travail. Le nombre d'heures demeurera le même, mais le nombre de semaines travaillé changera afin de compter sur une personne à l'intervention autre que le directeur en juillet.

9. Produire et adopter une politique de gestion de plainte.

La politique de gestion de plainte est actuellement disponible. Le conseil d'administration l'adoptera sous peu.

10. Produire et adopter une politique de gestion des dossiers.

La politique de gestion des dossiers a mis un peu plus de temps que les autres à aboutir, mais son adoption est imminente.

11. Produire et adopter une politique d'utilisation d'Internet pour le personnel.

La politique d'utilisation d'Internet sera adoptée par le conseil d'administration à la rentrée.

12. Évaluer le poste de superviseur spécialisé et revoir les conditions, au besoin.

Cette évaluation aurait été prématurée puisque le projet n'a pas généré suffisamment d'activités pour être en mesure de faire l'exercice. Ce sera fait lorsque plusieurs jeunes auront participé et dans un nombre d'heures suffisant.

13. Poursuivre le processus de remplacement du système informatique.

Le processus de remplacement amorcé il y a quelques années s'est poursuivi avec l'acquisition d'un appareil au poste de direction.

14. Essayer de faire mieux reconnaître les activités hors programme dans les travaux provinciaux pour l'amélioration du financement des OJA.

Le fait que le ROJAQ ait produit un outil provincial pour compiler les activités hors programme de tous les OJA a rendu inutile le besoin de faire reconnaître le secteur d'activité.

FICHES D'INFORMATION

Fiche 1 - Activités reliées au programme

Faits importants

- Baisse générale de la clientèle avec 93 références (120 l'an dernier).
- Hausse globale de 42,5 % du volume de consultation-information de victimes. Au total, 67 victimes consultées dans 76 dossiers de jeunes.
- Si on considère les consultations avec la clientèle référée comme plusieurs OJA font maintenant, nous affichons 169 clients.
- Proportion de clientèle en mesures et sanctions plus élevée en Haute-Côte-Nord (Colombier à Tadoussac/Sacré-Cœur) qu'à l'habitude avec 27 % et inversement baisse dans Manicouagan (Pessamit à Baie-Trinité).
- Participation aux rencontres (régionale en juin et sectorielle en décembre) et au plan d'action de la Table sociojudiciaire par l'organisation de rencontres des patrouilleurs sur le territoire pour discuter du renvoi, la production d'une brochure d'information remise aux policiers sur le renvoi également et la participation à une étude sur la trajectoire parcourue par les contrevenants ayant bénéficié du renvoi.
- Participation aux deux rencontres régionales (septembre et mars) entre la chef de service jeunes contrevenants du Centre jeunesse et les directions des organismes de justice alternative.
- Mise en place d'un projet pilote en collaboration avec le CPRCN (Pavillon Richelieu) et le Dépannage de l'Anse pour permettre aux contrevenants de l'aire sécuritaire qui ne peuvent quitter les cadres de l'institution d'effectuer leurs travaux bénévoles à l'interne.
- Recrutement d'un partenaire d'une organisation à but lucratif et entente de collaboration pour tenter une expérience de placement en travaux bénévoles (projet pilote).

Remarques

- Malgré les nombreux efforts du Centre jeunesse pour la tenue de rencontres régulières de la Table sociojudiciaire dans une forme qui conviennent le mieux possible à tous, le fonctionnement fut perturbé malheureusement.
- La liste des mesures et sanctions et leur description figurent à l'annexe B.

Fiche 1.1 - Activités reliées au programme

Sous-thème : Mesures extrajudiciaires

Faits importants

- Maintien de la clientèle au même niveau que l'an dernier avec 19 références.
- À la demande de la Sûreté du Québec, offre de rencontrer les policiers des points de service de notre territoire pour revoir les balises, le contenu des ateliers, la procédure et les statistiques d'utilisation du renvoi. Cinq groupes de patrouilleurs rencontrés au point de service de Manicouagan qui est le seul à avoir accepté.
- Production et expédition d'une brochure sur le programme de renvoi destinée aux policiers de tout le territoire comportant des informations sur les ateliers, la référence, l'utilisation.
- Démarrage d'une étude sur la trajectoire des contrevenants ayant eu une mesure de renvoi depuis 2005-2006, mettant à contribution le Centre jeunesse et les organismes de justice alternative nord-côtiers.

Remarques

- L'organisme n'a eu aucune référence de la mesure de renvoi du poste de Forestville (MRC Haute-Côte-Nord).

Fiche 1.2 - Activités reliées au programme

Sous-thème : Sanctions extrajudiciaires

Faits importants

- La clientèle référée s'élève à 44 jeunes pour 56 sanctions, soit un peu plus que l'an dernier (39 jeunes, 44 sanctions).
- Le nombre de demandes de consultation-information de victimes pour l'entente-cadre est de 32 comme l'an passé, mais a nécessité l'approche de 29 victimes (20 l'an passé).
- Tournée d'appropriation de l'entente-cadre régionale (juin 2010) réunissant à Sept-Îles les déléguées et la chef de service jeunes contrevenants du Centre jeunesse ainsi que les intervenantes et directions des organismes de justice alternative de la Côte-Nord. Tournée orchestrée par l'Association des centres jeunesse du Québec et le Regroupement des organismes de justice alternative du Québec.
- Tenue d'une rencontre sectorielle réunissant les délégués et la chef de service jeunes contrevenants du Centre jeunesse ainsi que les intervenants et la direction de CoNVERjaNCE Manicouagan comportant un volet de formation commun.

Fiche 1.3 - Activités reliées au programme

Sous-thème : Sanctions judiciaires

Faits importants

- Baisse de clientèle importante avec 30 jeunes pour 48 sanctions (61 jeunes et 109 sanctions l'an dernier).
- Hausse importante de consultation-information de victimes avec 44 demandes (dossiers de jeunes) impliquant 38 victimes (en 2009-2010, 22 jeunes pour 21 victimes).
- Remise en question constante de la présence de CoNVERjaNCE lors des séances de la Chambre de la jeunesse puisqu'en 20 rôles, seulement 27 jeunes ont été référés, alors qu'à sept occasions l'organisme s'est déplacé et aucun jeune n'a été référé.
- À la suite des travaux d'un comité régional (Centre jeunesse et organismes de justice alternative), production d'un document permettant une meilleure adéquation entre la clientèle et les travaux bénévoles dégageant des alternatives à ladite sanction.
- Rencontre du nouveau juge à la Chambre de la jeunesse pour présenter le guide des sanctions ainsi que le projet de consultation-information des victimes pour le tribunal.
- En fin d'année, changement de procureur attitré aux causes des jeunes contrevenants.

Remarques

- Particulièrement en 2010-2011, il y a eu beaucoup de remises au tribunal.

Fiche 2 - Services directs pour la communauté (hors programme)

Faits importants

- Maintien du même volume de demandes que l'an dernier avec 30.
- Le plus gros générateur de demandes reste Voie Secondaire (médiation dans deux polyvalentes) avec onze demandes de services ce qui est comparable à l'année précédente, mais en-deçà des attentes.
- Production et diffusion dans différentes institutions de tout le territoire d'un dépliant (2 000 exemplaires) sur le projet Aide à la résolution de conflit (ARC). Trop tôt pour pouvoir évaluer les retombées.
- Aucune demande de service pour le projet de médiation en collaboration avec le CPRCN (Pavillon Richelieu) qui permet à un éducateur ou un agent d'intervention d'éviter la plainte et de gérer différemment la situation.
- Même constat pour le projet de médiation des maisons de jeunes sur notre territoire. L'organisme compte une demande de moins que l'an dernier alors qu'il en avait eu une seule.
- Production d'un pense-bête pour les partenaires affiliés aux services de médiation (distribution à venir).
- Après dix ans d'existence, le projet INVIPOST a poursuivi son objectif d'informer les victimes d'actes criminels des sanctions imposées aux jeunes contrevenants. En 2010-2011, information de 24 victimes pour un total de 325 en dix ans.
- Production et distribution (500 exemplaires) dans onze bibliothèques du territoire d'un signet expliquant brièvement ce qu'est la justice réparatrice pour la semaine nationale.

Remarques

- Dans tous les projets de médiations avec les partenaires, il semble y avoir un désengagement malgré certaines relances (peut-être trop modestes). L'organisme demeure convaincu que les besoins sont présents, mais n'arrive pas semble-t-il à cerner les vrais irritants pour les utilisateurs potentiels. Chaque milieu a ses particularités et il est beaucoup plus difficile d'implanter les services et de le maintenir que ce qui était prévu au départ.

Fiche 3 - Activités de sensibilisation

Faits importants

- Après avoir expérimenté une nouvelle façon de faire depuis deux ans pour solliciter les écoles de la commission scolaire conformément à l'approche École en santé (offre de service au lieu de sollicitation directe), décision de retirer ladite offre devant le très faible volume d'utilisation. Difficulté à maintenir du personnel en attente de demande sans garantie et de le maintenir à jour au niveau de la formation.
- Maintien pour la deuxième année du projet pilote d'intervention en partenariat avec une école primaire (retrait d'une école). Plusieurs ateliers sur différents sujets (gestion de la colère, intimidation, etc.).
- Pour souligner la Semaine nationale de sensibilisation et de prévention de la criminalité, diffusion d'un message traitant de l'intimidation sur la page Facebook de l'organisme.

Fiche 4 - Activités de formation dispensées

Faits importants

- Demandes de formation du milieu en hausse malgré le fait que certaines nécessitent rétribution du demandeur puisqu'une grille de tarifs existe maintenant.
- Production et distribution en fin d'année d'une offre de service à certaines institutions et organismes à but non lucratif de notre territoire.
- Maintien et respect du contrat de services avec Services Correctionnels Québec pour dispenser quatre sessions du programme Vivre Sans Violence à la clientèle du centre de détention de Baie-Comeau. Total de 35 participants aux sessions.
- À la demande du syndicat du Centre de santé et de services sociaux de Manicouagan, formation sur le programme Vivre Sans Violence pour les membres du comité.
- Atelier à un groupe de parents sur les perceptions et la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents pour PANDA Manicouagan.
- Atelier sur l'intimidation à un groupe d'étudiants du Cégep de Baie-Comeau en éducation spécialisée.
- Atelier (forme restreinte) Vivre Sans Violence à une équipe sportive.
- Atelier dispensé à la maison des jeunes de Baie-Trinité (personnel, clients et invités extérieurs d'âge pré-clientèle de onze ans) sur l'intimidation et les perceptions.
- Atelier sur l'intimidation dispensé aux clients de l'unité l'Escale au CPRCN (Pavillon Richelieu).
- Atelier sur l'intimidation dispensé à la clientèle et aux animateurs de la maison Le Spoth de Chuteaux-Outardes.
- Deux formations dispensées au regroupement (intervenants et directions) des maisons de jeunes de notre territoire. Formation sur les perceptions (printemps) et sur le harcèlement (automne).
- Ateliers sur la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents dispensés à des parents à Pessamit dans le cadre de la Semaine de la santé mentale.
- Présentation faite à un groupe d'étudiants en éducation spécialisée sur le processus judiciaire des mineurs et sur les sanctions.
- Formation d'une éducatrice spécialisée en milieu scolaire sur l'intimidation et les perceptions.
- Formation du Centre de la petite enfance (installation) Grain de soleil sur le programme PASSERELLE.

Remarques

- Certains ateliers qui ne figurent pas dans la section ont été dispensés en milieu scolaire malgré le fait que l'offre de service était retirée parce que des engagements avaient été pris avant le retrait.

Fiche 5 - Activités de formation reçues

Faits importants

- Formation des intervenants de l'organisme sur les nouvelles formes d'échange en médiation (mai 2010) lors du congrès du ROJAQ (maintien de l'accréditation en médiation pénale). Formation du directeur sur le même sujet lors des journées des directeurs (février 2011).
- Formation du directeur (décembre 2010) sur l'approche auprès des victimes d'actes criminels dispensée par le ROJAQ (maintien de l'accréditation en médiation pénale).
- Rencontre de formation et de mise à niveau (Tadoussac) sur le programme Vivre Sans Violence réunissant des intervenants de quatre organismes de justice alternative (Alma, Saguenay, Sept-Îles, Baie-Comeau).
- Formation du directeur (février 2011) lors des journées des directeurs sur l'image de marque. Formation également sur la rétention du personnel.
- Formation de mise à jour sur les fonctions du système téléphonique pour tout le personnel de l'organisme.
- Formation (mise à jour) de l'agente de bureau sur les premiers soins dispensée par l'Ambulance St-Jean (CSST).
- Tentative vaine d'organisation d'une formation pour tout le personnel sur Excel, Publisher, Word et Outlook. L'entreprise ciblée et rencontrée après plusieurs mois d'attente n'a finalement pas respecté son engagement de produire une offre de service.

Remarques

- Pour la formation globale qui n'a pu être dispensée, l'organisme s'est adressé à un établissement d'enseignement qui verra à répondre au besoin dans la prochaine année financière.

Fiche 6 - Activités d'information

Faits importants

- Production et diffusion d'un communiqué sur l'implantation d'un projet pilote de travaux bénévoles impliquant le CPRCN (Pavillon Richelieu) et le Dépannage de l'Anse et permettant à des jeunes qui ne peuvent sortir dans la communauté d'effectuer leurs sanctions.
- Production et diffusion d'un communiqué sur les constats réalisés en médiation pénale depuis l'implantation de cette sanction dans l'organisme de justice alternative en 1997.
- Production et diffusion aux partenaires concernés d'une brochure INTEROJA.COM sur la baisse de clientèle constatée en 2010-2011.
- Production et diffusion aux partenaires concernés d'une brochure INTEROJA.COM dressant un bilan du projet INVIPOST après dix ans.
- Production d'un dépliant sur le programme Vivre Sans Violence et distribution à plusieurs institutions et organismes pour offrir le service.
- Production et distribution d'une brochure Infosuperviseur destinée aux personnes qui accueillent des jeunes en travaux bénévoles dans les organismes à but non lucratif.
- Création d'une page Facebook pour l'organisme permettant de diffuser régulièrement de l'information.
- Mise à jour du site Internet de l'organisme.
- Production et distribution d'une brochure sur le Programme de renvoi destinée aux patrouilleurs sur l'ensemble du territoire de CoNVERjaNCE.
- Poursuite du plan de communication dans les médias communautaires.

Remarques

- L'organisme a amorcé des démarches pour une chronique régulière dans des hebdomadaires sous-régionaux, mais il ne compte pas actuellement sur les ressources financières nécessaires.

Fiche 7 - Ressources humaines

Faits importants

- Stabilité de l'équipe de travail pendant toute l'année (aucun départ ni absence). L'organisme est privilégié de conserver ses ressources humaines comparées à d'autres organisations.
- Maintien pour toutes les personnes intervenant auprès de la clientèle de l'accréditation en médiation pénale.
- Décision de confier l'intervention auprès des jeunes contrevenants en Haute-Côte-Nord à l'agente d'intervention et de développement maintenue avec une légère hausse de clientèle. Pour 2011-2012, modification des périodes travaillées par souci d'efficacité pour l'organisme (28 heures pendant 43 semaines).
- Maintien de la modification de l'horaire de l'agente de bureau passant de 20 heures à 24 heures par semaine et assurant une permanence lors des heures d'ouverture.
- Baisse de clientèle ressentie surtout dans Manicouagan entraînant la prise en charge par l'intervenante attitrée de tâches irrégulières (compilation, études, statistiques, etc.). Le Programme Vivre Sans Violence a aussi pallié à la baisse.
- Nouveau poste contractuel de superviseure des travaux bénévoles pour le projet pilote dans l'aire sécuritaire du CPRCN (Pavillon Richelieu). Trop tôt pour évaluer la forme et la durée, même si le projet correspond aux attentes initiales.
- Utilisation assez restreinte du poste de contractuelle à l'intervention pour la période estivale (dépannage) et décision de modifier la configuration du poste d'agente d'intervention et de développement pour en réduire au minimum l'emploi.

Remarques

- Sans prendre de décision prématurée parce que la clientèle programme a tendance à fluctuer, si une baisse de clientèle de ce secteur était maintenue, il faudrait alors reconfigurer de manière importante les postes.
- La liste des employés en poste pour CoNVERjaNCE Manicouagan apparaît à l'annexe C.

Fiche 8 - Activités du conseil d'administration

Faits importants

- Quatre rencontres régulières du conseil d'administration pendant l'année 2010-2011 et tenue de l'assemblée générale annuelle en juin 2010.
- Difficulté de réunir les membres compte tenu des postes vacants et des conflits d'horaire des membres actuels.
- Tentative de recruter de nouveaux membres, (2 postes comblés sur 3).
- Refus comme la plupart des organismes communautaires de signer la convention du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) avec le ministère de la Santé et des Services Sociaux (Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord).
- Poursuite des efforts afin de respecter la planification stratégique encadrée par le ROJAQ.
- Adoption d'une grille de tarifs pour certains services hors programme dispensés dans les institutions et les organismes sans but lucratif.
- Retrait de l'offre de service générale à la disposition des écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire de l'Estuaire à l'exception des projets pilotes.
- Interruption du contrat d'entretien des locaux de l'organisme et entente avec un nouveau partenaire pour améliorer la qualité du travail.
- Accord d'extension de cinq années additionnelles au bail initial de cinq ans (dix ans) afin de protéger l'investissement encouru pour les travaux de rénovation des locaux effectués l'an dernier.
- Modification de l'horaire de travail de l'agente d'intervention et de développement de manière à compter toujours sur un intervenant régulier en période estivale.
- À la suite d'une consultation provinciale du ROJAQ concernant le maintien ou l'abandon de la couverture dentaire du régime d'assurance collective, décision de poursuivre la protection malgré les coûts grandissants.

Remarques

- L'organisme fera, en 2011-2012, une révision de ses règlements généraux ce qui amènera s'ils sont acceptés des changements notamment au niveau du nombre de membres du conseil et du quorum et de l'avis de convocation pour l'assemblée générale annuelle.
- La liste des membres du conseil d'administration et les fonctions apparaissent à l'annexe C.

Fiche 9 - Activités du ROJAQ

Faits importants

- Modification de la configuration des postes au ROJAQ par l'ajout d'une adjointe à la direction comptant sur une vaste expertise dans les organismes de justice alternative et connaissant très bien la culture de ces mêmes organismes.
- Organisation du congrès et de l'assemblée générale annuelle du ROJAQ et de ses membres à Trois-Rivières en mai 2010.
- Poursuite des travaux se rapportant à la planification stratégique en collaboration avec le comité responsable impliquant maintenant tous les OJA.
- En collaboration avec le comité financement, poursuite des travaux pour établir une base commune de négociation en vue d'un financement meilleur et plus équitable. L'adoption d'une cotisation spéciale pour l'embauche de ressources spécialisées a entraîné une assemblée spéciale des membres.
- Organisation, en février 2011, des journées des directeurs en réponse à une volonté de ses derniers d'être mieux outillés et d'échanger. Assemblée générale spéciale sur la cotisation spéciale entraînant encore des délais pour procéder. Formation des directeurs sur l'image de marque, la rétention du personnel et les nouvelles formes de communication en médiation. Rencontre avec le Vérificateur général du Québec pour comprendre comment est attribué le financement au gouvernement.
- Organisation d'activités régulières pour la formation de médiateurs pénaux et pour le maintien de l'accréditation.
- Poursuite des travaux et soutien aux différents comités (travaux bénévoles, développement des habiletés sociales, PASSERELLE, programme de sanctions adulte, médiation citoyenne, etc.).
- Formation d'un comité pour revoir les règlements généraux et encadrer le phénomène des cotisations spéciales.

Fiche 10 - Activités d'implication et de représentation

Faits importants

- Membre participant au comité « École en santé » de l'École Sainte-Marie de Ragueneau.
- Membre participant au comité « École en santé » de l'École Richard de Chute-aux-Outardes et présence au Salon annuel des ressources lors de la rentrée scolaire.
- Membre et participation au comité école de l'École Trudel en tant que représentant de la communauté et présence à l'assemblée générale annuelle.
- Membre du sous-comité violence de Pointe-aux-Outardes faisant partie du comité de la politique familiale. Participation à la préparation d'une soirée d'improvisation sur le thème de la violence. Ateliers dispensés aux parents pour connaître les apprentissages à venir pour leurs enfants.
- Membre participant d'un comité régional ponctuel sur les alternatives à la sanction de travaux bénévoles pour les jeunes dont le profil ne correspond pas à ladite sanction en partenariat avec le Centre jeunesse et La Croisée.
- Membre participant à un comité de suivi de l'implantation du projet pilote de travaux bénévoles dans l'aire sécuritaire au CPRCN (Pavillon Richelieu) en partenariat avec le Dépannage de l'Anse et le CPRCN.
- Membre participant à la Table sociojudiciaire sectorielle redevenue régionale et actuellement en questionnement.
- Tenue d'un kiosque d'information lors de la rentrée de l'École Secondaire Serge Bouchard.
- Présence à une rencontre d'information de la Table régionale d'organismes communautaires et bénévoles Côte-Nord sur la convention du Programme de soutien aux organismes communautaires.

Fiche 11 - Ressources financières

Faits importants

- Règlement pendant l'année financière d'une situation déficitaire de l'organisme à une situation excédentaire.
- Attente des travaux du comité financement du ROJAQ et d'une grille de calcul pouvant alimenter les revendications des OJA.
- Établissement d'un partenariat avec Services Correctionnels Québec pour dispenser le programme Vivre Sans Violence en milieu carcéral avec rétribution.
- Refus de la convention proposée pour le Programme de soutien aux organismes communautaires impliquant des engagements des organismes sans engagements financiers réels de l'État (Ex. : pas d'obligation des agences de respecter le cadre de financement).
- Établissement d'une grille de facturation de services permettant d'accueillir des revenus nouveaux.
- Stabilisation avec la firme de comptabilité courante concernant la personne attitrée au dossier de notre organisme.

Remarques

- Les états financiers de l'organisme, pour l'année 2010-2011, sont présentés à l'annexe D.

CONCLUSION

L'expérience d'une nouvelle forme de rapport à l'essai, bien que douloureuse par moment en raison de la restriction imposée concernant les nuances, a pris fin. Elle sera probablement plus appréciée du lecteur que du rédacteur.

Déjà tourné vers l'avenir, l'organisme de justice alternative devra, dans les prochains mois, refaire un peu ses devoirs. Il devra agir prudemment. La clientèle du programme chute. La clientèle hors programme est au rendez-vous, mais pas dans les proportions attendues. Les efforts fournis depuis deux, trois ou quatre ans ne sont pas vains. Ils ont permis de mieux comprendre, d'estimer et de réfléchir.

Les organismes de justice alternative, s'ils veulent se démarquer, doivent absolument trouver la manière de s'allier des partenaires qui leur permettront d'être actifs au niveau de la médiation et de la résolution de conflit. Pour ce faire, il faudra probablement prévoir des actions répétitives, des gestes plus insistants et une implication différente.

Au tournant des années 2000, les organismes de justice alternative avaient le vent dans les voiles avec des projets novateurs de médiation scolaire, citoyenne et pénale. Ils comptent sur une expertise certaine en gestion de la colère et en résolution de conflit. S'ils étaient convaincus qu'il n'y a pas de besoin, la situation se réglerait facilement. Le constat contraire impose une recherche de la manière de faire compatible avec les éventuels partenaires... et ce ne sera pas simple.

A N N E X E S

ANNEXE A

MISSION

- Développer et maintenir une pratique différente en matière de justice.
- Favoriser la mise en place de mécanismes alternatifs de résolution de conflit, centrés sur la sensibilisation et la réparation.
- Favoriser l'implication des parties concernées en matière de règlement de conflit et susciter leur participation dans le processus.
- Permettre l'implication des personnes de la communauté intéressées par les questions de justice, afin d'éviter le renvoi aux instances judiciaires.
- Faire la promotion de comportements pacifiques et favoriser l'établissement de comportements plus harmonieux entre les membres de la communauté.
- Maintenir une approche qui repose sur une large implication communautaire et participer au développement de la solidarité.
- Tenter de modifier les mentalités afin de permettre à chacun d'envisager la criminalité d'une façon plus nuancée.
- Agir en matière de sensibilisation et de prévention.

DESCRIPTION DES MESURES ET SANCTIONS DISPENSÉES PAR NOTRE ORGANISME

Travaux bénévoles :

Cette sanction permet au jeune d'effectuer bénévolement des travaux au profit d'un organisme à but non lucratif de la communauté.

Travaux compensatoires :

Cette sanction donne l'occasion au jeune de faire des travaux bénévoles au profit d'un organisme à but non lucratif de sa communauté pour rembourser une amende (Code de la route, règlements municipaux, etc.)

Médiation :

Cette sanction fait en sorte que la victime et le jeune se rencontrent en présence d'un médiateur, afin de s'expliquer et de s'entendre sur une forme de réparation.

Lettre d'excuses :

Cette sanction offre l'opportunité au jeune de rédiger une lettre d'excuses à la victime en étant supervisé par un intervenant.

Versements :

Cette sanction amène le jeune à verser une somme d'argent à un organisme à but non lucratif de sa communauté ou à une victime.

Développement des habiletés sociales :

Cette sanction vise à sensibiliser le jeune face à ses gestes et à ses responsabilités en lui donnant de l'information ou en l'impliquant dans une activité.

Renvoi :

Ateliers d'information sur le processus judiciaire et sur le type de délits commis.

ANNEXE C

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PERSONNEL EN 2010-2011

Conseil d'administration

Josée Trudel	Présidente
Astrid Bérubé	Vice-président
Josée Langlois	Secrétaire
Hélène Martel	Personne-ressource
Claude St-Pierre	Administrateur

Employés de l'organisme

Lise Savard	Agente de bureau
Lina Desgagné	Intervenante Manicouagan
Natalie Lévesque	Intervenante projet d'atelier de travail
Huguette Tremblay	Soutien estival
Manon Barbeau	Agente d'intervention et de développement
Claude St-Pierre	Directeur

ANNEXE D

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS AU 31 MARS 2011